



Arles le 11 décembre 2012.

## Déclaration de l'Union Locale CGT d'Arles.

Des négociations interprofessionnelles sont en cours entre les organisations syndicales de salariés et les représentants des employeurs sur la « [sécurisation de l'emploi](#) » et les « [retraites complémentaires ARRCO - AGIRC](#) ». L'objectif du patronat pour ces négociations : une régression sociale historique après le cadeau fiscal de 20 milliards que lui a accordé le gouvernement sans aucune contrepartie. La CGT va à la rencontre des salariés et appelle à des mobilisations dans tout le pays le 13 décembre pour dire au MEDEF et aux employeurs : « la précarité, la flexibilité, chômage, les bas salaires : ça suffit !!! ».

A Arles Le 23 octobre 2012, nous avons appelé à une initiative devant le Conseil des Prud'hommes d'Arles pour contester fermement les dysfonctionnements graves et répétés au sein de ce Conseil, avec des attaques en règle contre la CGT qui ne cessent de se développer.

Le 23 octobre nous affirmions : « Il est grand temps que cesse la discrimination contre notre organisation syndicale, contre ses militants. La CGT du département, ses Union Locales défendent et défendront sans relâche l'institution prud'homale et les salariés qui y font appel quotidiennement. »

Nous nous étions rendus, tous ensemble à la Chambre de Commerce et d'Industrie, siège du Medef local. Nous avons exigé un rendez-vous avec le Président de la CCI, rendez-vous qui à ce jour et malgré nos relances n'a jamais abouti.

**La CGT, ses militants et les Conseillers prud'hommes ont décidé de « passer à une étape supérieure et d'obtenir la rencontre avec le Medef local. »**

**Depuis notre dernière initiative, dans le conseil d'Arles, le Président du TGI de Tarascon est venu en personne, proposer à des salariés « la médiation payante » plutôt que « d'attendre des mois que le juge départiteur rende son jugement ».**

Le conseil d'Arles est pour le Medef local le laboratoire de la mise en place de la « médiation payante », dans le département, pour l'instant aucun salarié à notre connaissance ne l'a acceptée. Nos camarades Conseillers Prud'hommes d'Arles ont ce jour-là distribué un tract de la CGT qui s'oppose à la mise en place de cette médiation au plan national et dans tous les conseils.

**Le rassemblement du mardi 11 décembre revêt une importance particulière dans un moment où dans les négociations interprofessionnelles sur « la sécurisation de l'emploi » le Medef porte la volonté de détruire le CDI, et d'empêcher définitivement tout recours des salariés à l'institution prud'homale.**

Le Medef utilise la crise pour imposer une véritable régression sociale en faisant un chantage permanent : les entreprises seraient au bord du gouffre, en grande difficulté, au point qu'il faudrait accepter une remise en cause des droits sociaux, plus de flexibilité pour les salariés, plus de facilité pour licencier pour les employeurs et tout cela au nom de la compétitivité... Ce serait la fin du contrat de travail qui fixe les conditions d'emploi, de travail et de rémunération.

**Union Locale CGT - Bourse du Travail - 3 rue Parmentier - 13200 ARLES**

☎ 04 90 96 50 27 - Fax 04 90 96 46 78 - e.mail: [unionlocale@cgtarles.fr](mailto:unionlocale@cgtarles.fr) - site : [cgtarles.fr](http://cgtarles.fr)

**Le CDI serait encore trop rigide** : le Medef veut généraliser les contrats de mission ou les contrats intermittents.

**Les procédures de licenciement seraient trop contraignantes**, il veut limiter les recours en justice et les montants des indemnités, réduire les délais de procédure. Bref, tout pour contourner le licenciement économique et ses obligations vis-à-vis du salarié.

**D'après le Medef, les entreprises ne pourraient plus financer les régimes de retraites complémentaires ; la seule solution serait une baisse drastique des prestations pour 18 millions de salariés et 11 millions de retraités. La perte du pouvoir d'achat pourrait s'élever à 6 % !**

**Les efforts sont décidément toujours demandés aux mêmes !**

La CGT a décidé d'alerter les salariés, les retraités, les privés d'emplois et les appelle à intervenir ensemble en direction des employeurs et du Medef le jeudi 13 décembre 2012 pour faire entendre leurs revendications dans les négociations. Aujourd'hui à Arles c'est notre 13 décembre.

Nous contestons les 20 milliards d'euros supplémentaires « d'allègement du coût du travail » que vient d'obtenir le patronat. Ils s'ajoutent aux 172 milliards d'euros d'aides publiques dont bénéficient déjà les entreprises.

Les derniers chiffres du chômage, avec 5,2 millions demandeurs d'emploi toutes catégories confondues, démontrent l'inefficacité de ces logiques.

Le gouvernement, suite à l'interpellation de la CGT, s'est engagé à évaluer l'efficacité des aides publiques. Il faut maintenant obtenir les modalités. La CGT demande que les aides publiques servent à l'emploi, aux qualifications, à la recherche.

**Nous voulons vivre mieux, de l'emploi stable et bien rémunéré pour tous !**

**Une protection sociale qui réponde à nos besoins !**

**Nous refusons la baisse des prestations de nos retraites complémentaires !**

Union Locale CGT - Bourse du Travail - 3 rue Parmentier - 13200 ARLES

☎ 04 90 96 50 27 - Fax 04 90 96 46 78 - e.mail: [unionlocale@cgtarles.fr](mailto:unionlocale@cgtarles.fr) - site :cgtarles.fr